Critères de qualification de l'expert BIM

**Spécialisation**

Architecte, constructeur, ingénieur ou spécialiste de domaine connexe

**Expérience professionnelle**

Expert de BIM ayant de l'expérience dans l'enseignement des technologies de BIM à l'université ainsi que dans le travail avec les technologies de BIM dans une organisation privée (spécialiste, gestionnaire, expert, coordinateur, analyste, consultant).

Il est souhaitable que l'expert ait participé ou dirigé le processus d'introduction de l'enseignement BIM à l'université.

**Responsabilités professionnelles**

Organiser un cours de maître pour les étudiants et les professeurs de l’UNACA, présentant la meilleure expérience étrangère dans la mise en œuvre des approches de BIM dans les programmes et processus éducatifs, analysant les demandes du marché de travail dans ce domaine, présentant les formats de réponse et d'adaptation du système éducatif.

Organiser des ateliers à l'UNACA dans le but de discuter les possibilités d'introduction des technologies de BIM à l'université et soumettre des propositions basées sur le rapport élaboré par le personnel universitaire à la suite de l'analyse des programmes éducatifs de l'UNACA et de soutenir l'élaboration d'une feuille de route pour une mise en œuvre efficace des technologies de BIM à l'UNACA.

**Implication**

La durée de la mission d'affaires est de 5 jours, dont

* I jour – Arrivée, Connaissance du personnel de l'UNACA, de l'infrastructure et du rapport élaboré par l'université
* II jour - Cours de maître
* III jour - Atelier sur les opportunités de l'Université dans le but de l'introduction des technologies de BIM
* IV jour – Propositions et élaboration d'un projet de feuille de route
* V jour - Atelier : présentation et discussion des propositions et feuille de route, Départ